



N°62

OCT-DÉC  
2019

# LE BOIS DU CAZIER

Les Nouvelles

## SOMMAIRE

- ▶ 2 Le Bois du Cazier, lieu de mémoire ancré dans la réalité du monde
- ▶ 3 Défense de jouer. Le travail des enfants, hier en Belgique et aujourd'hui dans le monde
- ▶ 4-5 Dans le rétro
- ▶ 6 Zoom sur... les Droits de l'enfant
- ▶ 7 La fête de sainte-Barbe, Patrimoine immatériel?
- ▶ 8 Agenda

# DÉFENSE DE JOUER

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Sites miniers majeurs de Wallonie  
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 2012

LABEL DU PATRIMOINE EUROPÉEN

# LE BOIS DU CAZIER, LIEU DE MÉMOIRE ANCRÉ DANS LA RÉALITÉ DU MONDE

Aujourd'hui dans le monde, comme jusqu'il y a un siècle en Belgique, des enfants travaillent et sont privés de leur enfance, de leur potentiel, de leur santé et de leur dignité.

Depuis 2008, le Bois du Cazier est membre de la Coalition Internationale des Sites de Conscience. La Coalition est un réseau unique de sites historiques, musées et initiatives mémorielles qui connecte les luttes du passé aux initiatives citoyennes en faveur des droits de l'Homme, et qui transforme la mémoire en action.

**Les thèmes emblématiques** retenus pour le Bois du Cazier sont, bien entendu, la sécurité au travail et les migrations.

Le Bois du Cazier a réalisé des expositions qui, sur le fond, faisaient le lien entre le passé et le présent mais qui surtout amenaient les visiteurs à réfléchir et à débattre sur des sujets contemporains, comme par exemple nos modes de consommation lors de l'exposition « Supermarchés d'Europe » en 2008 ou les préjugés, les codes culturels... lors de l'exposition « be.WELCOME » en 2010, ou encore les innovations technologiques lors de l'exposition « Wow is now » dans le cadre de Mons 2015, capitale européenne de la Culture.

**L'exposition « Défense de jouer »** est dans cette veine. Elle est une extension d'une des missions du Bois du Cazier: la sensibilisation à la sécurité au travail. L'année 2019 est marquée par le 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

C'est au terme d'un processus long que le travail des enfants a pu être interdit en Belgique, sous l'action combinée de plusieurs facteurs : la mise en place d'une législation prohibitive (1889) ; l'obligation scolaire (en 1914 à 14 ans, en 1983 à 18 ans) ; l'amélioration des conditions sala-

riaux des adultes ; l'innovation technologique qui permet de mécaniser les tâches réalisées jusqu'alors par les enfants ; l'évolution du modèle familial ; et un engagement humaniste qui soutient que la place d'un enfant est à l'école.

**Parmi les violations des droits de l'Homme**, l'exploitation des enfants est, sans doute, une de celles qui nous révolte le plus. Le travail des enfants n'est donc pas un phénomène nouveau mais il présente aujourd'hui une forme particulière, liée au nombre important d'enfants concernés et à son intégration dans une économie mondialisée.

Hier en Belgique, comme aujourd'hui dans le monde, cette exploitation répond aux mêmes logiques qui président à celle des travailleurs adultes : la recherche d'une main-d'œuvre bon marché, docile et corvéable, qui dispose de peu de droits légaux et peut être ainsi licenciée sans recours.

**La Convention des Nations-Unies** relative aux droits de l'enfant définit l'enfant comme tout être humain âgé de moins de 18 ans. Quant à elle, la convention 138 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) fixe l'âge minimum légal pour travailler à 15 ans. Cependant, les lois d'un pays peuvent autoriser l'emploi d'enfants plus jeunes (pour des travaux légers).

Le nombre d'enfants au travail est en baisse depuis les premières estimations en l'an 2000. De nombreux pays se sont engagés à prendre des mesures efficaces pour supprimer rapidement les pires formes de travail des enfants et pour l'éliminer sous toutes ses formes d'ici 2025.

Le travail des enfants est à la fois l'une des démonstrations et l'une des conséquences les plus malheureuses de l'exploitation des travailleurs dont le Bois du Cazier est un symbole. Il faut rappeler que six

adolescents sont morts à Marcinelle le 8 août 1956. Suite à la catastrophe, la loi a changé ; si on n'avait pas 18 ans, on ne pouvait plus descendre.

**Résumons-nous !** Si les travailleurs adultes étaient rémunérés de manière à pouvoir satisfaire aux besoins fondamentaux de leur famille ; si la durée du travail leur permettait d'assurer l'éducation de leurs enfants ; si les conditions de travail ne mettaient pas leur santé en péril, alors sans doute, leurs enfants ne seraient pas contraints de travailler.

Les enfants libérés de ce fardeau sont en capacité de réaliser pleinement leurs droits à la santé, à l'éducation et aux loisirs. Ces droits constituent le fondement indispensable pour un plus vaste développement économique et social, l'éradication de la pauvreté et le respect des droits de l'Homme.

**Les changements** viendront du politique avec l'aide des organisations internationales et sociales comme OXFAM, Amnesty International, CNCD-11.11.11, Human Rights Watch et, bien entendu, les organisations syndicales, FGTB et CSC, qui nous soutiennent financièrement dans notre démarche tout comme la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale.

Mais **les actions** viendront surtout de nous-mêmes en tant que citoyens du monde. Les modes de consommation doivent changer et les clients être de plus en plus vigilants sur la qualité sociale de leurs achats. Chacun à notre niveau, nous pouvons agir et devenir des consom'acteurs.

Cette exposition s'adresse plus particulièrement aux jeunes avec une démarche pédagogique et interactive mise à la disposition des enseignants. Défense de jouer, une réalisation collective « Made in Bois du Cazier ».

## SOUTENEZ-NOUS !

Bonne nouvelle ! Le Bois du Cazier a obtenu la prolongation de son agrément en tant qu'institution culturelle. Cela signifie que les dons de minimum 40 euros effectués au profit du Bois du Cazier sont fiscalement déductibles. Une attestation fiscale vous est envoyée par nos soins au début de l'année suivant le don. N'hésitez pas à nous soutenir !

**Comment faire ?** Effectuez un virement (de minimum 40 euros) au n° de compte suivant : IBAN : BE53 0682 0668 0553 en mentionnant « DON » en communication.

# DÉFENSE DE JOUER

Exposition du 14 septembre au 8 décembre

## Le travail des enfants, hier en Belgique et aujourd'hui dans le monde

Richard (11 ans), Azizullah (12 ans) et Alberto (14 ans) ne se connaissent pas. Et pour cause, ils vivent sur des continents différents. Ils partagent pourtant le même quotidien : celui du travail pénible, pendant de longues heures, chaque jour, pour un salaire de misère. Le premier, sur un site minier en République Démocratique du Congo, trie la roche à la recherche de cobalt ; le deuxième passe 13 heures par jour à tisser des tapis en Afghanistan ; tandis que le troisième, orphelin, a quitté les bancs de l'école pour couper des cannes à sucre en Bolivie. Il s'agit d'une forme d'esclavagisme moderne: des enfants asservis pour contenter les besoins de consommation à l'autre bout du monde.

Selon un rapport de l'Organisation Internationale du Travail de 2016, il existe 152 millions d'enfants travailleurs dans le monde dont plus de la moitié sont exposés à des travaux dangereux. Les enfants sont occupés aujourd'hui dans les mêmes secteurs industriels dans les pays en voie de développement qu'en Europe lors de la Révolution industrielle, dans le textile, les mines, l'agriculture... En Belgique, ce fut le cas jusqu'en 1914. C'est ce lien que propose de faire le Bois du Cazier à travers une exposition exclusive intitulée « Défense de jouer ».



© 2015 - Alex Crawford-Sky News



© 2016 - HUMAN RIGHTS WATCH



© 2016 - HORVAL - FGTB

Mais pas uniquement. Le deuxième objectif est de comprendre pourquoi les enfants travaillent et quelles sont les causes et les conséquences de ce travail? L'histoire nous donne des pistes de compréhension et d'action.

Enfin, l'ambition est de sensibiliser les visiteurs à leur rôle en tant que consommateurs mais aussi de donner des pistes d'action.

Après avoir découvert des portraits audio, vidéos, photos et témoignages d'enfants d'hier et d'aujourd'hui, les visiteurs sont sensibilisés à la pénibilité du travail infligé à travers différentes manipulations: déplacement d'une brouette et d'un sac de 20 kg, fabrication de briques et de pétards, tissage d'un tapis, triage de cailloux,...

Le public est également plongé en réalité virtuelle dans une mine d'or au Ghana. Enfin, un mannequin « adolescent » permet de faire le lien entre les « habitudes » vestimentaires, alimentaires, technologiques des jeunes (GSM, barre de chocolat, jeans et bijoux) et le travail des enfants dans différentes parties du monde.

En plus de l'exposition, une animation autour des conditions de travail et de vie de ces enfants est proposée aux groupes (extra)scolaires. Ils sont invités à réfléchir, discuter et débattre autour de ce sujet d'actualité évoqué le 20 novembre lors de la Journée internationale des Droits de l'enfant et puis trop rapidement mis au second plan.

Cette exposition est réalisée avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles, de la Loterie Nationale, de la CSC et de la FGTB.

**LE 20 NOVEMBRE DE 14H À 16H**

À l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la convention des Droits de l'enfant.  
Visite-animation à l'attention des familles  
Prix préférentiel : 6€

Toutes les informations se trouvent sur [www.leboisducazier.be](http://www.leboisducazier.be).





## LES JOURNÉES DE LA CÉRAMIQUE

Du **1<sup>er</sup> au 4 juillet**, l'artiste GiGi (de l'atelier Terre-Mania) proposait une session de 4 jours dispensée dans nos ateliers pour apprendre le modelage de volumes abstraits ou figuratifs en céramique. L'occasion pour les débutants, curieux ou amateurs éclairés, de découvrir la terre et de percer les mystères de cette technique ancestrale. Chaque stagiaire, travaillant à son rythme en fonction de son expérience et sa personnalité, a réalisé des œuvres étonnantes et créatives. Pour tout renseignement sur les prochains stages : [gigifrancoise@hotmail.com](mailto:gigifrancoise@hotmail.com)

## INSTALLATION « MINING CHARLEROI »

Le **4 juillet**, nous inaugurons avec plaisir l'installation « Mining Charleroi » de l'artiste ukrainien Roman Minin, ensemble protéiforme de tapisseries, vitraux, bas-relief et (surtout) d'installations en réalité virtuelle et augmentée. Grâce à la combinaison de ces sources d'inspiration, l'image du mineur donnée par son œuvre donne une installation esthétique, synthétique et universelle. Une installation qui, au vu du succès, sera prolongée **jusqu'au 5 janvier 2020** ! Sur la photo, Roman Minin avec S.E l'Ambassadeur d'Ukraine Mykola Tochytskyi devant une fresque murale réalisée spécialement.



## FESTIVAL INTERNATIONAL DE CHANT CHORAL

Le **7 juillet**, le 11<sup>ème</sup> Festival international de chant choral « Au chœur du Pays de Charleroy » s'est tenu sur notre «théâtre de verdure». Douze chorales de qualité, variées par le style et le répertoire, se sont réparties sur 4 podiums et ont fait résonner le site de leurs chants. Au gré des envies, les visiteurs ont pu se balader, s'arrêter et se laisser emporter par les chants mélodieux. L'après-midi s'est clôturée par un grand final réunissant les 400 choristes. Bravo à la Pastourelle à l'initiative du Festival. L'an prochain, dans le cadre des 60 ans de la Fédération « A Cœur Joie » de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le festival proposera une programmation qui représentera toutes les composantes du chant choral en Wallonie (tous genres et toutes régions). Rendez-vous le 12 juillet.

## COURSE RUN & BIKE : LA CHARBONNADE

Le **18 août**, malgré une météo capricieuse, la quatrième édition du Run & Bike « La Charbonnade » organisée sur notre site, à nouveau, rencontré un franc succès avec pas moins de 248 participants. Sur 8 ou 16 km, sous la pluie et dans la boue, et selon le principe classique d'un Run & Bike, des binômes, ont échangé le rôle du coureur et du cycliste, avec l'interdiction d'être éloignés de plus de 10 m l'un de l'autre. Une véritable performance sportive mais aussi sociale puisqu'une partie des bénéfices est reversée à des associations.



## UNE MINISTRE TRÈS SENSIBLE

La Vice-Ministre des Affaires étrangères Emanuela Del Re représentait la République italienne. Elle a montré une grande sensibilité pour les familles des Victimes et a reçu des mains de Loris Piccolo, orpheline du Bois du Cazier, et de notre Directeur une lampe de mineur, symbole de ce métier difficile. Une représentation officielle très féminine puisqu'étaient également présentes la Ministre fédérale Marie-Christine Marghem, la Cheffe de groupe SP.a Meryame Kitir, et l'Echevine Françoise Daspremont ; sans oublier le représentant du Ministre-Président de la Région wallonne.



## LA REQUÊTE DE MICHELE CICORA

Deux mois après avoir lancé sa requête d'exhumer les corps des 17 mineurs inconnus pour les soumettre à des tests ADN, Michele Cicora était de retour sur le site. L'occasion pour lui d'interpeller directement les représentants des Gouvernements belge et italien présents à la cérémonie et leur demander leur soutien. Il a par ailleurs annoncé que 2 autres familles de mineurs non identifiés, l'une des Abruzzes et l'autre du Frioul, cautionnaient déjà sa démarche. Lors des commémorations, Michele Cicora a été invité par la RAI à prendre la parole en direct au Telegiornale. Une audience qui devrait lui permettre de sensibiliser d'autres familles.



DANS LE RÉTRO

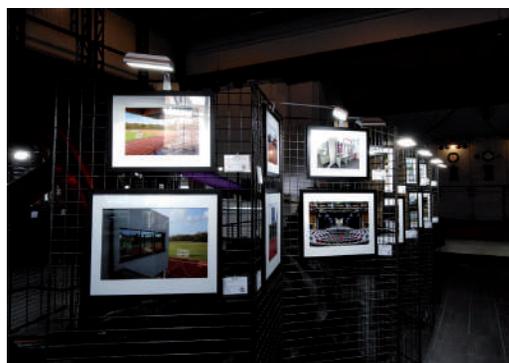
## L'INSTALLATION « L'ÂGE DU CHARBON »

Cette installation mémorielle consistait en une série de portraits photographiques et des témoignages «souvenirs» vidéo d'anciens mineurs interviewés en 2009, aujourd'hui presque tous disparus. **Le 8 août**, le photographe Fabio Caramaschi a repris ses quartiers au Bois du Cazier armé de son appareil photo « vintage ». Accompagné de l'artiste italienne Silvia Caracciolo, ils ont accueilli d'autres anciens mineurs présents pour les commémorations et leur ont « tiré le portrait », immortalisant ainsi les regards de ces anciennes gueules noires sur d'intemporels sels d'argent.



## EXPOSITION « IGRETEC AU FIL DU TEMPS »

**Le 5 septembre** et pendant tout le mois de septembre, les visiteurs du Bois du Cazier ont pu découvrir les photographies artistiques des dernières réalisations de l'intercommunale carolo de développement économique IGRETEC. Vingt-deux sites ont été identifiés et ont donné lieu à une sélection d'une centaine de clichés. Bureaux, parcs d'activités économiques, écoles, stations d'épuration, crèches, infrastructures sportives, se trouvaient côte à côte sur les cimaises, déployées pour l'occasion dans la superbe salle du Forum ainsi que le Bois du Cazier, au musée de l'Industrie. Un travail artistique remarquable du Cercle royal photographique de Charleroi.



## LE BOIS DU CAZIER SUR SON 31 !

**Les 7 et 8 septembre** – Une fois de plus, nous avons participé aux Journées du Patrimoine, avec pour titre : « Le Bois du cazier, le devoir de mémoire conjugué au futur ». À cette occasion, les petits plats ont été mis dans les grands avec des visites guidées qui permettent de comprendre pourquoi le Bois du Cazier a reçu le Label du Patrimoine européen. Nombreux sont en effet les liens entre le monde de la mine et la construction de l'Europe, mais c'est principalement pour la création en 1957 d'un Organe permanent pour la sécurité dans les mines que cette labellisation lui a été octroyée. Le site a accueilli 541 visiteurs, dont plus de 120 pour les visites guidées, durant le week-end.



# ZOOM SUR... LES DROITS DE L'ENFANT

## Les objectifs de la Coalition internationale des Sites de conscience

L'année 2019 est marquée par le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Tous les ans, les membres de la Coalition Internationale des Sites de Conscience (ICSC), dont le Bois du Cazier fait partie, se rassemblent pour échanger leurs expériences. Cette rencontre est l'occasion de développer des compétences, renforcer la capacité de nouvelles initiatives, affiner les méthodes utilisées pour assurer la transformation des lieux historiques en centres qui favorisent l'engagement actif des citoyens.

L'année passée, les membres se sont rassemblés à Monte Sole (Marzabotto), l'Oradour-sur-Glane italien, et l'année précédente au Mémorial du camp de concentration de Terezin en République tchèque.

Les pays européens sont de plus en plus confrontés à des problèmes contemporains tels que les migrations, la xénophobie et la montée

des sentiments nationalistes. Afin de relever ces défis et de promouvoir la tolérance, ICSC-Europe s'emploie à exploiter le pouvoir des Sites de conscience afin de faire participer leurs communautés aux problèmes locaux les plus urgents.

En utilisant les leçons de l'histoire, ICSC-Europe vise à aider les sites de conscience à créer des programmes qui favorisent l'empathie, l'engagement civique et une compréhension plus profonde des conséquences de l'injustice, autant d'éléments indispensables à la construction de sociétés pacifiques et tolérantes. Il facilite également le partage de méthodologies et de meilleures pratiques à travers l'Europe et permet aux membres européens de mener des échanges avec des membres d'autres régions.

Les projets communs comprennent des expositions itinérantes et des installations interactives favorisant le dialogue et la compréhension interculturels.

Plus que jamais, le Bois du Cazier est ancré dans la réalité du monde moderne et entend montrer aux jeunes générations le chemin parcouru en matière de conditions de travail et de sécurité dans le monde de l'industrie, et le chemin à parcourir...



## UNE RENCONTRE SUR LES DROITS DE L'ENFANT, LES 16 ET 17 OCTOBRE

Dans le cadre des rencontres annuelles de l'ICSC-Europe, le Bois du cazier organise un colloque pour approfondir le rôle des musées/ sites historiques et lieux de commémoration, dans le respect des droits des enfants et le développement de leur plein potentiel. Les 20 intervenants, membres de la Coalition, expliqueront comment ils répondent à ces enjeux dans leur musée ou institution respective. Ce colloque est soutenu par le Wallonie Bruxelles International (WBI).



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Les enfants victimes de la mine au Bois du Cazier le 8 août 1956

Parmi les 262 victimes du 8 août 1956, 3 enfants, âgés de moins de 16 ans ont péri lors de la catastrophe. Le plus jeune, Michel Gonet n'avait que 14 ans au moment du drame. Il étudiait à l'école des mines de Falisole et avait profité des congés scolaires pour mettre la théorie en pratique en accompagnant son père Anatole, mineur au Bois du Cazier. Le frère de Michel, Willy, 17 ans, est lui aussi décédé le 8 août 1956, laissant derrière eux une maman, Emilia Hautman, et une sœur Nicole. Les deux autres plus jeunes victimes de la catastrophe sont Michel et Gérard Hannecart, tous les deux âgés de 15 ans. Les autres victimes sont Paul Couture 16 ans - Albert Galand 16 ans - Antonio Sacco 16 ans - Roland Hannecart 16 ans (Frère de Michel) - Willy Gonet 17 ans.



# LA FÊTE DE SAINTE-BARBE, PATRIMOINE IMMATÉRIEL?

**Les fêtes de Sainte-Barbe, célébrées dans les bassins miniers européens, sont en demande de reconnaissance par l'Unesco au Patrimoine immatériel.**

Le 4 décembre est la date à laquelle on célèbre sainte Barbe, sainte patronne des mineurs, entre autres, dont le culte populaire est attesté dans des pratiques bien anciennes.

En Pologne, en octobre 2018, à l'initiative du Musée Guido à Zabrze (Silésie), la fête de la sainte est inscrite sur la liste du Patrimoine immatériel du pays. Membre fondateur du Réseau européen des musées de mine de charbon, le musée polonais ambitionne une reconnaissance internationale de la Sainte-Barbe à l'Unesco avec ses partenaires français, allemand, italien, espagnol et belge. Les quatre sites miniers majeurs de Wallonie (Le Grand-Hornu, Bois-du-Luc, Le Bois du Cazier et Blegny-mine) sont bien entendu preneurs de cette reconnaissance. Des marches aux flambeaux, des messes et des processions en sont toujours les témoignages dans le Borinage, la région du Centre, le pays de Charleroi et la province de Liège.

Concrètement, une première étape consiste en la reconnaissance en tant que Chef d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour accéder ensuite à la candidature internationale. Le 4 décembre prochain sera l'occasion de répertorier les événements, de prendre des photographies afin d'étayer le dossier de candidature.

## QUI ÉTAIT SAINTE BARBE ?

Barbe, née au III<sup>e</sup> siècle de notre ère en Nicodémie (Asie mineure, actuelle Turquie), fut enfermée dans une tour par son père Dioscures à force qu'elle refusait le mariage, étant très pieuse. Convertie au christianisme par un disciple d'Origène, à l'insu de son père hostile à cette religion, elle fit percer la muraille de la tour d'une troisième fenêtre, révélant par-là son adhésion au culte de la Sainte Trinité. Son père en devint furieux et la livra aux bourreaux après qu'elle eut refusé d'abjurer.

D'abord fouettée jusqu'au sang, ses plaies furent arrosées de sel et de vinaigre puis on lui passa sur tout le corps une torche ardente, tortures auxquelles elle ne montra aucune souffrance. Son propre père lui porta le coup fatal en la décapitant d'un

coup d'épée. Au moment même il fut foudroyé et réduit en poussières par un éclair !

Cela explique le culte que lui portèrent toutes les professions particulièrement dangereuses avec risque de mort subite par le feu ou l'électricité: pompiers, artilleurs, artificiers, carriers et houilleurs. Dans les charbonnages, selon la région, la veille du 4 décembre, les mineurs augmentaient la cadence d'extraction – le trait de sainte Barbe – pour pouvoir remonter et finir la journée à midi.

Les hommes défilaient alors devant la statue déposée sur le carreau de la mine pour la remercier, chacun selon sa conviction, et l'après-midi se passait dans les cafés.

Le 4 était jour férié payé, et tous les hommes des houillères, du manoeuvre à l'ingénieur, participaient aux messes et processions avant de se retrouver en famille pour un repas de fête remerciant la protection de la sainte.

## MARCHE AUX FLAMBEAUX

Vendredi 6 décembre à 17h30

Marche à l'occasion de la célébration des fêtes de Sainte-Barbe, de Saint-Éloi, et Saint-Nicolas en présence des délégations d'anciens travailleurs de la mine, de la sidérurgie et du verre  
Rendez-vous à l'église des Haies à Marcinelle à 17h30  
info : [www.leboisducazier.be](http://www.leboisducazier.be)



## COMMÉMORATIONS DE LA CATASTROPHE DE LIÈVIN

Le 27 décembre

Le Bois du Cazier organise avec l'Amicale des Mineurs des Charbonnages de Wallonie un déplacement à Liévin (Nord-Pas-de-Calais) à l'occasion du 45<sup>e</sup> anniversaire de la catastrophe qui fit 42 victimes en 1974

Info : [c.gori@leboisducazier.be](mailto:c.gori@leboisducazier.be)

Repas : 35€ à verser sur BE18 3600 4535 3465 (AMCW)



# STAGES DE FORGE : VIVE LA FERRAILLE AU BOIS DU CAZIER!

26 et 27 octobre et du 1<sup>er</sup> au 3 novembre

Le Bois du Cazier accueille des stages de forge avec l'Asbl Feu et Fer! Entre récupération, création et formation, découvrez les gestes ancestraux des artisans forgerons dans un ambiance brute authentique !



Les stages sont ouverts à tous et proposent une initiation ou un perfectionnement à des techniques ancestrales, presque éteintes, adaptées à des besoins, des envies, des possibilités d'aujourd'hui. Deux ou trois jours pour découvrir la magie du métal !

## INFOS ET RÉSERVATIONS

Au terme du stage, chaque participant retournera avec ses créations.  
2 jours : 170€ - 3 jours : 250€ - 2 jours + 3 jours : 400€ - Minimum : 15 ans.  
Réservation obligatoire via le site web - <https://www.ijzer-en-vuur.be/fr>



## ÉCHANGES ECORESPONSABLES DU 5 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE

Chimiste de formation et photographe de passion, Olivier Sanglier est particulièrement intéressé par les questions sociétales. C'est donc tout naturellement qu'est née l'envie, voire le besoin pour lui, de réaliser un reportage sur les initiatives écoresponsables. 25 PME, TPE, industries, ASBL, intercommunales... actives dans des secteurs aussi variés que les déchets, la pharmacie, l'agriculture, le tourisme, la construction ou l'énergie ont ouvert leurs portes à l'artiste. Ce marathon photographique de plus de 2 ans a abouti à une exposition, présentée au Bois du Cazier, et un livre, publié par « Le livre en papier ».

Ces initiatives, à la fois simples et authentiques, sont retranscrites grâce à des techniques photographiques N&B argentique et numérique.

## 3 VISITES GUIDÉES SPÉCIAL « FAMILLES » À LA TOUSSAINT



### Mardi 29/10 à 14h : « SUR LES TRACES DES MINEURS »

Parcourez le trajet journalier du mineur : depuis son passage à la grille jusqu'au « fond » .

### Mercredi 30/10 à 14h : « DÉFENSE DE JOUER »

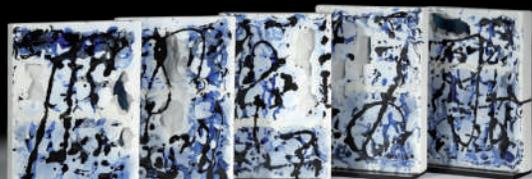
Découvrez le travail des enfants à travers le temps et le monde grâce à une exposition didactique et interactive.

### Jedi 31/10 à 14h : « BALADE AUTOMNALE AUTOUR DES ARBRES » ( En partenariat avec Chana )

Entre exploration et aventure, partez à la rencontre de l'automne sur les terrils! Arbres parés de mille couleurs, derniers fruits tombés, champignons cachés dans le sous-bois : le décor est planté.

Réservation obligatoire : [reservation@leboisducazier.be](mailto:reservation@leboisducazier.be) - Tarif : 6€ / participant

29/11/19 > 19/04/20



FOCUS PERRIN & PERRIN

PLACER, PLACER ENCORE ET LAISSER FAIRE

Une sélection de près de trente œuvres de Martine et Jacki Perrin hors du commun, avec la présentation de l'installation X-Press, acquise en 2017 par la Ville de Charleroi pour le Musée du Verre.

Cette exposition sera accompagnée de la publication d'un catalogue de 112 pages richement illustrées, qui retracera la carrière de ces deux artistes.

## MARCHÉ DE NOËL

13, 14, 15 DÉCEMBRE

ARTISANS  
DES MÉTIERS D'ART  
DU HAINAUT

ACTIVITÉS POUR  
LES ENFANTS

ANIMATIONS  
EXTÉRIEURES



Rue du Cazier 80 - 6001 Marcinelle - Tél. : 071/88 08 56 - Fax : 071/88 08 57

[www.leboisducazier.be](http://www.leboisducazier.be) - [info@leboisducazier.be](mailto:info@leboisducazier.be)

Ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 17h

Les samedi et dimanche de 10h à 18h

Le Bois du Cazier, Les Nouvelles - Journal d'information de l'asbl "Le Bois du Cazier" imprimé sur papier écologique certifié FSC / **Directeur de publication** : Jean-Louis Delaet / **Rédacteur en Chef** : I. Saussez. Ont collaboré à ce numéro : V. Demanet, C. Jeuniaux, J. van der Vrecken / **Crédits photographiques** : D. Albin, J-L. Delaet, S. Denoiseux, E. Deprez, C. Dethy, I. Saussez / **Conception graphique** : B. Chartier / **Imprimeur** : European Graphics.